



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi 4 août 2014, à 19 h 35** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Roger-Claude Bernier, Steve Nadeau, Martin Jones, Delmar Fisher et Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante Marilyn Matheson selon les dispositions du Code Municipal.

Le maire, monsieur Walter Dougherty, est absent.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Yvan Fortin, est présent.

1. Ouverture de la séance ordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 35.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 août 2014 en reportant l'item 8.6.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 4 août 2014
3. Adoption du procès verbal de la séance régulière du 7 juillet 2014
4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport des activités du maire
7. Rapports des comités
 - 7.1 Administration/ Sécurité publique
 - 7.2 Travaux publics et Environnement
 - 7.3 Urbanisme et Développement
 - 7.4 Loisir, sport et culture
 - 7.5 Golf
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Liste des comptes du mois
 - 8.2 Dépôt du rapport financier semestriel au 30 juin 2014
 - 8.3 Demande auprès du MTQ pour installer une voie de virage sur la route 214
 - 8.4 Autorisation de signature – entente inter municipal modifiée relative aux travaux d'une partie du chemin Maine Central
 - 8.5 Travaux de débroussaillage mécanique de fossés et bords de chemins
 - 8.6 Reporté
9. Législation
10. 2^{ième} période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)



No de résolution
ou annotation

11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 8 septembre 2014, à 19 h 30, au Centre Communautaire
Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

ADOPTÉ

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 juillet 2014.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la séance
régulière du 7 juillet 2014 tel que déposé.

ADOPTÉ

**4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales) – voir
item 10**

5. Dépôt de la correspondance du mois

Le directeur général fait mention que parmi la correspondance portée à
l'attention du Conseil aucune n'est d'intérêt public pour le présent mois.

6. Rapport du maire

Le maire est absent.

7. Rapports des comités

- 7.1 Administration/Sécurité publique
- 7.2 Loisirs, sport et culture
- 7.3 Travaux publics et Environnement
- 7.4 Urbanisme et développement
- 7.5 Golf

8. Affaires nouvelles

8.1 Liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-
2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de
suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors
d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil municipal accepte l'inclusion des
dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le
paiement des factures correspondantes totalisant une somme de
168 593.91 \$.

2014-08-099

2014-08-100



No de résolution
ou annotation

QUE le rapport soit classé sous le numéro 07-2014 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ

2014-08-101

8.2 Dépôt du rapport financier semestriel au 30 juin 2014

CONSIDÉRANT QUE, tel que prévu par l'article 176.4 du *Code municipal du Québec*, le directeur général et secrétaire trésorier et/ou son adjoint doit au cours de chaque semestre préparer et déposer au conseil un état comparatif des revenus et dépenses de la municipalité.

CONSIDÉRANT QUE, le Conseil municipal requiert selon l'article 176.3 du *Code municipal du Québec*, un rapport semestriel;

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte le dépôt du rapport semestriel sommaire au 30 juin 2014.

2014-08-102

8.3 Demande auprès du MTQ pour installer une voie de virage sur la route 214

ATTENDU QUE la circulation vers le site de Valoris est de plus en plus important ;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'avoir une voie de virage à gauche sur la route 214, direction sud pour accéder au chemin Maine Central ;

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,
APPUYÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,

ET RÉSOLU de demander au ministère des Transports du Québec qu'une voie de virage à gauche soit installée sur la route 214 dans la direction sud pour accéder au chemin Maine Central.

ADOPTÉ

2014-08-103

8.4 Autorisation de signature – entente inter-municipale modifiée relative aux travaux d'une partie du chemin Maine Central

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2014-07-090 a été adoptée le 7 juillet dernier autorisant la signature d'une entente inter-municipale relative aux travaux d'une partie du chemin Maine Central;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de modifier cette entente;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'abroger la résolution 2014-07-090.

D'autoriser la mairesse suppléante, Mme Marilyn Matheson, et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente modifiée portant sur les coûts entre la municipalité et la Régie du Centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François.

ADOPTÉ

2014-08-104

8.5 Travaux de débroussaillage mécanique de fossés et bords de chemins

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,



No de résolution
ou annotation

ET RÉSOLU D'autoriser l'exécution de travaux de débroussaillage mécanique de fossés et bords de chemins pour un montant de 15 000 \$, taxes incluses tel que budgété.

DE retenir les services de M. Alain Hébert incluant sa machinerie à raison de 90 \$ /l'heure, taxes en sus.

ADOPTÉ

8.6 Item reporté

9. Législation

10. 2^e période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)

Les 2 périodes de questions ont permis à des citoyens d'aborder les sujets suivants :

- Gestion de la vidange de la toilette extérieure du golf;
- Intervention des propriétaires du 611, rue McIver en rapport avec l'évènement du 22 mai dernier, demandant l'intervention de la municipalité pour que des messages préventifs soient faits aux intervenants concernés en raison de la récurrence de vitesse à toute heure et pour prévenir le harcèlement. On demande de passer le message à la population;
- La mise à jour des procès-verbaux sur le site web municipal;
- La visibilité déficiente des panneaux de circulation sur la rue Main, au coin des rues Mill et McIver.

11. Varia et affaires nouvelles

Sans objet

12. Information des membres du Conseil

13. Levée de l'assemblée

Le conseiller Roger-Claude Bernier propose la levée de l'assemblée, il est 8 h 25.

La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra Lundi, le 8 septembre 2014, à 19 h 30, au centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

Certificat de crédits suffisants:

Je, soussigné, Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes: 2014-08-100, 2014-08-103, 2014-08-104.

Signé ce 5 août 2014,

Yvan Fortin, Directeur général et secrétaire-trésorier

Marilyn Matheson, Mairesse suppléante

2014-08-105